

2) Quelles que puissent être les difficultés rencontrées, nous maintenons le cap en **proposant systématiquement** l'unité d'action privilégiée avec LO sur des initiatives que nous jugeons correctes notamment en milieu ouvrier ; et en polémique avec énergie en cas de refus.

3) Les contacts réguliers au sommet et à la base entre LC et LO sont maintenus sur des ordres du jour précis avec des tâches communes à la clé.

4) Un effort particulier doit être fait dans le domaine du débat et de la polémique politique trop négligés jusqu'alors. En particulier sur la conception du travail syndical et le rôle des militants révolutionnaires dans les luttes ; sur l'internationalisme et la conception de l'organisation.

5) Vu les vicissitudes du travail commun, une fusion paraît peu réalisable à court terme. **Cette perspective doit néanmoins être maintenue**, en gardant comme seul préalable la réalisation prolongée d'une unité d'action suffisamment probante, pour laquelle nous continuerons à lutter sans relâche.

— Contrairement à des camarades qui excluent par principe la possibilité d'une fusion avec une organisation économiste. Ce qui recouvre une conception sectaire de la construction du parti et méconnaît l'intérêt d'une telle perspective pour notre travail ouvrier.

— Contrairement à des camarades de Dijon qui développent une conception opportuniste d'unification rapide et sans condition avec LO présentée comme une organisation rapide et sans condition avec LO présenté comme une organisation trotskyste indispensable à la naissance d'un parti révolutionnaire en France.

Lourson-Volodar.

Voici la résolution soumise au vote du Congrès et adoptée par le CC.

Résolution sur les rapports LC-LO Motion Volodar-Lourson

1) En tirant le bilan de 3 années de contacts unitaires avec LO, on constate que cette unité s'est la plupart du temps limitée à une participation commune à des initiatives centrales (Europe Rouge, centenaire de la Commune, obsèques de Pierre Overney, par exemple) sans se traduire par une pratique de masse commune des deux organisations, notamment dans les entreprises.

2) Souligne la responsabilité qu'a prise la direction de LO dans la limitation des possibilités d'unité d'action :

- par une conception étroite et sectaire du travail dans les entreprises, qui réduit les possibilités de rencontres et d'actions communes

- par le refus de toute participation à un travail de masse commun à l'Université, en milieu lycéen et enseignant

- par le refus de militer en commun de façon prolongée pour la solidarité avec les combattants indochinois.

3) Constate par conséquent qu'une fusion organisationnelle entre la LC et LO est irréalisable dans l'immédiat.

4) Réaffirme qu'une telle fusion ne pourra être envisagée qu'après une période préalable d'unité d'action prolongée des deux organisations, seule garantie effective de viabilité de l'organisation unifiée.

5) Décide :

- de tirer publiquement un bilan critique des relations unitaires écoulées

- d'intensifier le débat politique avec LO, notamment sur la conception du travail dans les entreprises

- de continuer à militer pour assurer une unité d'action privilégiée avec LO

Votes :

La motion de Sterne est repoussée par :

CC :

Pour : 4 : Claire, Jebracq, Lancelot, Sterne.

contre : 29 : Clelia, Corinne, Delphin, Dick, Gubbio, Henry, Himmel, Jamard, Joël, José, Lanceaux, Léo, Louis, Lourson, Ludovic, Murcia, Noiraud, Morane, Paul, Pedro, Paulet, Roger, Spirou, Tisserand, Verjeat, Verla, Vigo, Villeneuve, Volodar, Yann

abs : 10 : Anthony, Arthur, Brasseur, Gil, Gueda, Marjanec, Robs, Sand, Stéphane.

Suppléants :

Pour : 0

Contre : 3 : Mathilde, Legras, Vera

abs : 0

CC-CC :

Pour : 1 : Mireille

Contre : 5 : César, Charbin, Philippe, Ramos, Thomas.

abs : 1 : Alexis.

La motion proposée par Lourson et Volodar est adoptée par :

CC :

Pour : 27 : Clelia, Corinne, Delphin, Dick, Henry, Himmel, Jamard, Joël, José, Lanceaux, Léo, Louis, Lourson, Ludovic, Murcia, Morane, Paul, Pedro, Radot, Roger, Spirou, Tisserand, Verla, Vigo, Villeneuve, Volodar, Yann.

Contre : 1 : Noiraud

Abs : 13 : Anthony, Arthur, Brasseur, Gil, Gubbio, Gueda, Jebracq, Lancelot, Marjanec, Robs, Sandor, Stéphane, Verjeat

Suppléants :

Pour : 3 : Mathilde, Legras, Vera

Contre : 0

abs : 0

CC-CC :

Pour : 5 : César, Charbin, Philippe, Ramos, Thomas

Contre : 0

Abs : 2 : Alexis, Mireille